



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 76714

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le volume des gaz à effet de serre émis par les transports aériens. Même si la part des transports aériens dans les émissions globales de gaz à effet de serre de l'UE reste encore modeste, les émissions de l'aviation augmentent plus rapidement que celles de tous les autres secteurs et risquent de compromettre les progrès réalisés grâce à la réduction des émissions dans d'autres secteurs de l'économie. En conséquence, il lui demande les mesures qu'elle envisage de prendre pour lutter contre cette pollution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76714

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9858